

# LETTRÉ D'INFORMATION DU SGEN-CFDT DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

<http://www.sgencfdtpaysdeloire.org/superieur/>

## Une rentrée sous le signe de la fin de la démocratie universitaire et de la précarité !

### Édito

Les contraintes en termes de postes et de budget subies par notre établissement, gels de postes de titulaires et recours accru aux contractuels dont le nombre progresse d'année en année, ainsi que la mise en route à marche forcée de la NUN (Nouvelle Université à Nantes) malgré les oppositions des personnels, pèsent et vont peser sur les conditions de travail. Les projets d'ordonnance sur la politique de site dans l'Enseignement supérieur et la Recherche nous font craindre une disparition de la démocratie universitaire <sup>(1)</sup> et la NUN pourrait en être une des premières mises en œuvre.

Nous devons être très vigilants afin que nos conditions de travail ne se dégradent pas et n'entraînent pas une recrudescence des risques psycho-sociaux et une dégradation du climat social pour nos collègues. L'expertise obtenue par le CHSCT sur le processus en cours de la création de la NUN pourra nous aider à repérer les risques encourus par les salariés ainsi que les points de vigilance sur lesquels il faudra se battre.

Concernant Parcoursup, des évolutions sont absolument indispensables, car les dysfonctionnements d'hier (tirage au sort) ont fait place à de nouvelles difficultés (retard dans les processus d'affectation, étudiants sortis du dispositif sans affectation, fuite d'étudiants vers l'enseignement supérieur privé...). Quant aux dispositifs d'accompagnement, ils sont notoirement sous financés (d'un facteur 10) !

Le syndicalisme tel que nous le concevons, en plus du « traitement des grands dossiers » qui est indispensable, doit aussi assumer sans faillir un rôle d'accompagnement et d'aide en direction de tous nos collègues qui en font la demande afin de les aider dans leur travail de tous les jours.

C'est aussi la condition du développement de notre section avec l'accueil de nouveaux collègues en son sein. Nous prévoyons un cycle de réunions qui va permettre de toucher différents lieux de l'Université. Ces rencontres (calendrier ci-contre) sont ouvertes à toutes et à tous.

À bientôt, syndicalement vôtre.

Claire Burdin/Yves Pouzaint / Jean-Yves Roux

(1) <https://www.sgencfdt.fr/actu/ordonnance-vers-la-fin-de-la-democratie-universitaire/>

### Casse-croûte syndical 2018/2019 (12h15 - 13h45)

**lundi 15 octobre 2018**

Campus la Chantrerie

**mardi 20 novembre 2018**

Campus Tertre, salle C218, bâtiment Censive

**mercredi 16 janvier 2019**

Espé, site Launay Violette

**jeudi 7 mars 2019**

Maison des services universitaires

**vendredi 5 avril 2019**

UFR pharma, rue Bias

**lundi 20 mai 2019**

Campus la Chantrerie

### Contactez le SGEN CFDT

[sgen.secretaire@univ-nantes.fr](mailto:sgen.secretaire@univ-nantes.fr)

**Yves Pouzaint** - IUT de Nantes - Site de la Fleuriaye à Carquefou  
tél : 02 28 09 20 23

mél : [yves.pouzaint@univ-nantes.fr](mailto:yves.pouzaint@univ-nantes.fr)

**Claire Burdin** - ESPÉ - Campus Tertre

mél : [claire.burdin@univ-nantes.fr](mailto:claire.burdin@univ-nantes.fr)

**Jean-Yves Roux** - UFR Lettres et

Langage - Campus Tertre

tél : 02 53 52 22 40

mél : [jean-yves.roux@univ-nantes.fr](mailto:jean-yves.roux@univ-nantes.fr)

Pour en savoir plus :

**Site local** : <https://paysdeloire.sgen-cfdt.fr>

**Site national** : <http://sgen-cfdt.org>

# NUN ? «BIG ISN'T BEAUTIFUL !»

Après nous avoir «vendu» la COMUE puis l'UBL (Université Bretagne Loire), la présidence de notre université met en place la Nouvelle Université de Nantes (NUN), adoptée par le CA de l'Université le 19 juin 2018. Cela acte un regroupement des composantes au sein de différents pôles : «sciences et techniques», «santé»... L'ESPE reste en dehors de cette nouvelle organisation (!)

Les organisations syndicales de la liste Ensemble ont voté contre pour différentes raisons qui sont autant de points de vigilance dans la cadre de sa mise en place.

## La position du Sgen-CFDT

### 1. Une super-structure avec un mode de gouvernance où les personnels et les étudiants n'ont pas voix au chapitre :

- Un Président de l'Université de Nantes, alors qu'il aura accompli ses deux mandats, qui sera plus que probablement le prochain président de la Nouvelle Université à Nantes (la structure de la NUN étant différente de la structure de l'Université actuelle) ;
- Un directoire aux pouvoirs élargis (rassemblant les directeurs de pôles et présidents de toutes les structures appartenant à la NUN), qui dessaisit de fait le futur conseil d'administration de la NUN de beaucoup de ses prérogatives ;
- Une baisse du nombre des représentants des personnels et des étudiants au sein du futur conseil d'administration de la NUN ;
- Des pôles aux pouvoirs étendus, mais avec un directeur nommé par le Président de la NUN sur proposition de trois noms par le conseil de pôle qui est une structure de gestion très légère au regard de ses prérogatives ;
- Un président du pôle «Sciences et Technologie» qui sera le directeur de Centrale Nantes et donc ne sera pas élu par les personnels de l'université concernés, et dont les méthodes de management décrites dans un article de Médiacités du 18/09/2019 nous font craindre le pire.

### 2. Un montage juridique très incertain et insécurisant pour les personnels :

- Une expérimentation d'une durée non-connue,

mais qui pourra durer 6 ans sans aucune sécurité juridique, ni garantie pour les personnels ;

- La nouvelle Université à Nantes sera un EPSCP (Etablissement à caractère scientifique et culturel). Quelles compétences pour les composantes qui ont aussi un statut d'EPSCP ?
- Les «détails» de fonctionnement seront négociés entre les instances actuelles et le ministère au fur et à mesure, ce qui ne laisse aucune place à la négociation avec les personnels ;
- Une indépendance financière de Centrale Nantes et une «étanchéité» des budgets très incertaine à moyen et long terme (Cf. difficultés budgétaires de Centrale Nantes)

### 3. Une mise en œuvre de la NUN anxiogène

- Une mise en place «à marche forcée» dans un contexte de réforme et de réorganisation permanente avec un impact sur les conditions de travail et la stabilité des personnels ;
- Des opérations de mutualisation /fusion de services, qui seront conçues à l'échelle du grand ensemble NUN, et qui intégreront Centrale Nantes dans le périmètre (scolarité, RH, Finances...)
- La concertation s'est limitée le plus souvent à une information : à aucun moment il n'y a eu négociation.

**Par deux fois, les personnels consultés par sondage, se sont déclarés majoritairement contre ce projet.**

**L'objectif affiché de la NUN est de créer un I-site et de pouvoir répondre aux objectifs du jury du PIA2 et de sécuriser les fonds associés à cette démarche. Nous ne croyons pas que le fait de «grossir» apporte une valeur ajoutée aux étudiants et aux personnels. Les réflexions de fond sur nos cœurs de métier (enseignement, formation, recherche) ont été largement absentes de la démarche.**

**Les groupes de travail mis en place ne font que confirmer nos craintes liées à la mise en place à marche forcée, quelle que soit la bonne volonté de tous les acteurs. Nous ferons preuve de la plus extrême vigilance et nous reviendrons vers les personnels pour diffuser des points d'étape, la communication de la Présidence d'Université étant trop succincte.**

## Elections professionnelles : du 29 novembre au 6 décembre Votez et faites voter SGEN-CFDT

Nous voterons comme l'ensemble des fonctionnaires, à la fois pour des scrutins locaux spécifiques à l'Université de Nantes (Comité Technique d'Etablissement, CHSCT, CCPANT...) et nationaux par corps (BIATSS, enseignants).

Pour éviter d'ajouter à la déferlante de courriels qui ne va pas manquer d'arriver dans vos boîtes mails, le Sgen limitera volontairement les envois.

Vous pouvez consulter le site <https://www.electionseducation2018.fr/> pour tout savoir sur ces élections dont l'enjeu est très important : ce sont elles qui détermineront les sièges et moyens dont nous disposerons dans les différentes instances pour porter la voix des adhérents et des personnels.

# ParcoursSup : quand la communication tient lieu de politique et conduit à une relative contre performance

A la rentrée 2017, peu de départements universitaires ont eu recours au tirage au sort. Le gouvernement a pourtant réagi dans l'urgence à l'émotion provoquée par cette pratique marginale mais amplifiée par sa résonance médiatique. Il a conçu le dispositif « Parcoursup » dans la précipitation, sans aucune concertation préalable, et l'a imposé autoritairement à toutes les universités avec des délais de mise en œuvre tels qu'il interdisait toute réflexion sérieuse au sujet de ses finalités. Parcoursup relève donc principalement d'une opération de communication.

Le dispositif élaboré reste opaque et complexe pour les familles. Les enseignants n'ont pas eu évidemment, dans de nombreuses formations, le temps d'étudier sérieusement les dossiers et les lettres de motivation de milliers de candidats. Ce dispositif crée donc des complications inutiles pour les départements universitaires qui disposent encore (mais pour combien de temps ?) de capacités d'accueil suffisantes et il ne résout rien pour les autres. Il était évidemment nécessaire de trouver des solutions spécifiques et des moyens supplémentaires pour les départements qui avaient été contraints de procéder au tirage au sort, mais il est totalement contre-productif d'imposer autoritairement aux autres ce dispositif chronophage et inutile.

## La massification de l'enseignement supérieur, un enjeu démocratique

La massification en cours des effectifs étudiants répond à des objectifs annoncés depuis

longtemps – plus de 20 ans d'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, tant par l'Europe que par la France. Ses conséquences, en revanche, n'ont été anticipées ni par les gouvernements précédents, ni par le gouvernement actuel. Il aurait pourtant été indispensable d'organiser une concertation sérieuse en se donnant le temps de réfléchir à la globalité de l'organisation de l'enseignement supérieur. Celui-ci se caractérise notamment par la juxtaposition de filières qui sont autorisées, par tradition, à effectuer une sélection de leurs étudiants (classes préparatoires, STS, IUT, écoles de santé, d'ingénieurs, de commerce, etc.) et de départements universitaires qui, à l'exception des facultés de médecine et de quelques parcours rares (parcours internationaux), se voient interdire d'effectuer une sélection explicite.

## Les bébés de l'an 2000 ont eu le bac : quelle surprise !

Les universités n'ont néanmoins pas reçu de moyens permettant de faire face à la hausse du nombre d'étudiants. Pire, les effectifs des personnels enseignants et administratifs ont souvent décliné. Ce n'est donc pas un hasard si les mouvements de cette année se sont d'abord développés dans les universités, notamment, mais pas seulement, dans les filières soumises à un fort taux de pression, là où les conditions de travail, tant des personnels que des étudiants, se sont singulièrement dégradées. En septembre, et bien qu'il soit trop tôt pour tirer un bilan définitif de Parcours Sup/loi ORE, la situation est loin d'être aussi favorable que ne pourrait le laisser penser la seule communication gouver-

nementale. Si la suppression du tirage au sort et la mise en place d'un parcours d'orientation dès le lycée permet une réflexion pour les futur(e)s étudiant(e)s sur leur parcours professionnel à venir, il reste de nombreux points noirs. La complexité de l'enseignement supérieur aurait dû obliger les promoteurs de la réforme à plus d'humilité en tenant compte des stratégies développées par tous les acteurs.

### De manière incontestable :

- o le processus global a été ralenti ce qui n'a pas été sans poser des difficultés aux familles (pour les choix de logement par exemple...) et aux établissements qui ont dû gérer des inscriptions plus tardives ;
  - o des formations ont eu de la peine à remplir et de nombreux étudiants sont encore sans affectation ;
  - o des étudiants sont sortis du dispositif parcours Sup au mois de juillet et sont allés grossir pour certains les rangs de l'enseignement supérieur privé ;
- Il faudra attendre quelques mois pour juger si le taux de démissions en cours d'année d'étudiant(e)s évolue par rapport à l'an passé.

**Depuis deux décennies, les gouvernements successifs ne cessent de proclamer leur souci de former la jeunesse pour répondre aux défis des mutations de notre société. Le gouvernement actuel devrait donc reprendre sa copie et ouvrir une concertation susceptible de préparer les réformes indispensables de manière démocratique, intelligente et cohérente, en tenant compte de l'expérience des personnels des universités plutôt qu'en n'écoulant que les avis d'une poignée de technocrates persuadés de détenir seuls la vérité...**

# ESPÉ : AU MÉPRIS DU MINISTRE, OPPOSONS LE PROFESSIONNALISME DES ÉQUIPES !

Alors que l'ESPÉ de l'Académie de Nantes s'apprête à renouveler son équipe de direction, des inquiétudes pèsent sur l'avenir de la formation des enseignants et des CPE.

La formation des enseignants du 1er degré et celle des enseignants du secondaire sont aujourd'hui alignées (le Master MEEF) et permettent de développer des moments de travail inter degré utiles pour envisager la continuité des parcours des élèves. Les annonces concernant une réforme de la formation des enseignants du 1er degré laissent craindre une formation disjointe de celle des enseignants du secondaire. Une formation des enseignants pensée dans un continuum entre la licence et les premières années de titularisation nous semblerait une évolution positive, pour peu qu'elle permette le travail inter degrés mais aussi inter parcours (travail en commun entre des enseignants de différentes disciplines et des CPE) et qu'elle soit prise en charge par des équipes, spécialistes de la formation des enseignants.

Cet été, pas moins de deux rapports ont été remis au MEN et au MESR sur cette question. Le rapport d'information du Sénat du 25 juillet sur le métier d'enseignant, sur lequel Jean-Michel Blanquer semble s'appuyer, s'emploie à nier l'ampleur de la tâche réalisée depuis 5 ans pour concilier une préparation aux concours en première année,

des objectifs de professionnalisation avec notamment un stage en responsabilité la 2e année, une formation de niveau master avec la réalisation d'un mémoire de recherche.

Si la réflexion sur la place du concours est d'actualité, la proposition de «transformer les Espé en structures sans formateurs propres, faisant appel aux ressources de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur» est particulièrement méprisante ; elle traduit une méconnaissance de l'activité des formateurs des Espé, de leur identité et de leurs compétences. Soutenir qu'ils auraient perdu toute légitimité parce qu'ils n'exercent plus dans un établissement scolaire contribue à l'«Espé-bashing» qui ne cesse de se faire entendre.

**La présidence de l'Université de Nantes refuse d'ailleurs d'entendre les besoins de recrutement de formateurs à temps plein et de maîtres de conférences à l'Espé. À quand la reconnaissance de la spécificité d'un métier qui s'apprend et qui nécessite une formation particulière encadrée par des équipes pluridisciplinaires, pluri-catégorielles, et pluri-institutionnelles ?**

Plus de détails sur le site du SGEN-CFDT : <https://www.sgen-cfdt.fr/actu/formation-des-enseignants-deux-nouveaux-rapports-serieusement-divergents/>

## CHOISIR LE SGEN-CFDT

Le Sgen-CFDT est une fédération membre de la CFDT, Confédération française démocratique du travail, qui est implantée dans tous les secteurs d'activité. Les deux tiers de ses adhérents sont issus du secteur privé, un tiers des fonctions publiques.

Le Sgen-CFDT est un syndicat général qui rassemble tous les personnels enseignants, chercheurs et BIATSS de l'Éducation nationale, de l'Enseigne-

ment supérieur et de la Recherche et de l'Agriculture. C'est la garantie d'une vision cohérente et d'une défense des personnels sans antagonismes ni corporatisme.

La section syndicale Sgen-CFDT de l'Université de Nantes regroupe ainsi tous les adhérents du service public et de recherche, quelles que soient leurs composantes de rattachement (UFR, IUT, ESPE, Écoles...) ou leurs

statuts. Grâce à son affiliation à la CFDT, le SGEN est présent et actif sur tous les grands dossiers de la Fonction publique et particulièrement ceux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**Ses valeurs sont la solidarité, en particulier face à toutes les formes d'exclusion, l'émancipation de chacun et la démocratie au travail.**